



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Ville de Comines

Correspondant : M. le Maire Alain DETOURNAY

Grand' Place

B.P. 20059

59559 Comines

Tél. : 03-20-14-58-58 / Télécopieur : 03-20-14-58-59

Adresse internet du profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>

Objet du marché : Travaux d'impression, de façonnage et de livraison de divers documents

Classification CPV : 79810000-5

Type de marché de service : 15

Caractéristiques principales :

Marché à bons de commande avec des montants maximum annuels.

Refus des variantes.

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Financement sur les ressources propres de la collectivité. Paiement par virement administratif dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

Type de procédure : procédure adaptée

Date limite de réception des offres : Le 20 février 2012 à 17 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Autres renseignements :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents :

Les documents sont disponibles gratuitement par retrait ou envoi sur demande préalable adressée par courrier ou télécopie au service marchés publics.

Ils sont également téléchargeables sur la plateforme de dématérialisation [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) à l'adresse suivante :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2012\\_YtoB8C6G1c](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2012_YtoB8C6G1c)

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 12 janvier 2012

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Mairie de Comines  
Service marchés publics  
4 rue Henri Pollet  
59560 Comines  
Tél. 03.28.38.88.00  
Télécopieur : 03.20.14.17.17  
Courriel : [marchespublics@ville-comines.fr](mailto:marchespublics@ville-comines.fr)  
Adresse internet : <http://www.achatpublic.com>

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lille  
143 rue Jacquemars Giélée  
59800 Lille  
Tél. : (+33) 20 63 13 00  
Courriel : [greffe.ta@juradm.fr](mailto:greffe.ta@juradm.fr)  
Télécopieur : (+33) 20 63 13 47

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Des recours peuvent être formés :

- soit en adressant un recours gracieux au pouvoir adjudicateur dans un délai de deux mois à compter de la date de notification d'une décision,
- soit par saisine du tribunal administratif d'un référé précontractuel avant la signature du contrat (art. L551-1 du Code de justice administrative),
- soit en formant un recours pour excès de pouvoir contre une décision dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée (art. R421-1 du Code de justice administrative) ou d'une décision implicite de rejet (art. R421-2 du Code de justice administrative),
- soit en formant un recours de plein contentieux contre une décision de rejet d'une demande préalable et, en cas de décision expresse de rejet, dans un délai de deux mois à compter de la date de notification de cette décision (Art. R421-3 du Code de justice administrative)
- soit par saisine du tribunal administratif d'un référé contractuel (Art. L551-13 du Code de justice administrative) dans un délai de trente-et-un jours suivant la publication de l'avis d'attribution de marché.

Renseignements relatifs aux lots :

**Lot 1 : Affiches, tracts, plaquettes, dépliants, calendriers, pochettes, tickets numérotés**

Montant maximum annuel : 25 000 € HT

**Lot 2 : Journal municipal**

Montant maximum annuel : 8 500 € HT

**Lot 3 : Impression grand format**

Montant maximum annuel : 17 000€ HT

**Lot 4 : Dossiers administratifs (prestation réservée au profit d'entreprises ou d'établissements visés par l'article 15 du Code des Marchés Publics)**

Montant maximum annuel : 2 500 € HT